

Bulletin d'inscription réf. 250435

Les Incontournables de l'ISTRIE

GROUPE « AFIVI »

Du 28 avril au 5 MAI 2025

***** IMPORTANT : A CE JOUR AUCUNE RESERVATION N'A ETE EFFECTUEE DANS L'ATTENTE DE CONNAITRE LE NOMBRE FINAL DE PARTICIPANTS POUR LA RÉALISATION DE CE VOYAGE *****

NOM / PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL. : _____ E- MAIL : _____

PARTICIPANTS - NOMBRE DE PERSONNES :

NOM ET PRENOM :

NOM ET PRENOM :

(Merci de joindre la photocopie de chaque pièce d'identité)

LOGEMENT EN CHAMBRE :

- **DOUBLE** (à grand lit)
- **TWIN** (2 lits séparés) *à partager avec :
- **INDIVIDUELLE**

SOUSCRIPTION ASSURANCE MULTIRISQUES à 80 € par personne (elle ne peut être contractée qu'au moment de l'inscription)

OUI NON

CONDITIONS TARIFAIRES (sur la base d'un hébergement en chambre double)

Prix par personne	De 20 à 24 participants	De 25 à 29 participants
		1.870 €
Supplément chambre individuelle : +360 € (nombre limité)		

CONDITIONS DE RESERVATION (merci de respecter les délais mentionnés)

- **Réservation avant le 11 novembre 2024 avec versement d'un acompte de 560 €** par personne + prime d'assurance à 80 € si souscrite
- **Solde** à payer au plus tard 45 jours avant le départ, **soit avant le 14 mars 2025** (calculé selon le nombre définitif de participants).

Les paiements peuvent se faire par chèque bancaire libellé à l'ordre de VERDIÉ VOYAGES et à envoyer avec votre bulletin d'inscription à l'agence VERDIÉ VOYAGES 79 rue Guillaume Puy 84000 AVIGNON

ou par CARTE BANCAIRE via un lien de paiement Paybox sécurisé (adresse mail à préciser obligatoirement à l'inscription, le lien vous sera directement envoyé dès confirmation définitive du voyage)

MODE DE PAIEMENT

PAR CHEQUE

PAR CARTE BANCAIRE (indiquer adresse mail)

Certaines cartes bancaires haut de gamme et prestige incluent les assurances de voyage. Renseignez-vous auprès de votre banque.

Copie des passeports ou des cartes d'identité à joindre à votre bulletin d'inscription (rappel : les documents doivent être en cours de validité).

CONDITIONS D'ANNULATION

Les contrats VERDIÉ VOYAGES ne sont pas soumis au droit de rétractation (cf. article L211-28 du Code de la consommation). Toutefois un participant peut résilier son contrat à tout moment avant le début du forfait moyennant les frais de résolution appropriés suivants, par personne :

- Annulation de voyage à plus de 61 jours avant le départ : pénalité de 30% du prix total du voyage
- Annulation entre 60 et 45 jours avant le départ : pénalité de 40 % du prix total du voyage.
- Annulation entre 44 et 21 jours avant le départ : pénalité de 60% du prix total du voyage.
- Annulation à moins de 21 jours avant le départ : 100 % du prix total du voyage.

Les pénalités peuvent être prises en charge par l'assurance voyage proposée en option selon les garanties prévues (détail en annexe). La prime d'assurance à 80 € n'est pas remboursable si souscrite.

LES ACOMPTES SERONT ENCAISSÉS UNE FOIS QUE LE VOYAGE SERA DEFINITIVEMENT CONFIRMÉ. IL EST DONC NÉCESSAIRE DE RENVoyer VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DANS LES MEILLEURS DÉLAIS AFIN DE NOUS PERMETTRE DE RÉSERVER LES PRESTATIONS SI LE MINIMUM DE PARTICIPANT EST ATTEINT.

Fait à _____ le _____

Signature du client :